

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION DU BUREAU Mardi 10 mai 2011 - 9h15 - INRA - CESTAS PIERROTON

Relevé de décisions

Le 10 mai de l'année deux mille onze à neuf heures quinze, les membres du Bureau de l'Association Xylofutur se sont réunis, sur convocation du Président et conformément à l'article 13 des Statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée par tous les membres présents ou représentés en entrant en séance et qui est annexée au procès-verbal de la réunion.

Membres du Bureau excusés

CASTAGNET Christian, CASTAGNET DUMEOU - CHAPERON Henry, CAFSA - PINAUDEAU Christian, SYSSO - TASTET Vincent, PFT Aquitaine Bois - SENS Denis, TEMBEC R&D.

Marc Vincent Président ouvre la séance ; il est assisté de Pierre Morlier, Vice-Président, Stéphane Latour, Directeur ; Annick Larrieu-Manan, Responsable Animation et Communication Xylofutur; Jean-François Nothias, Responsable Développement Xylofutur.

1- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 20 DECEMBRE 2010

Le Vice-Président demande s'il y a des remarques particulières et soumet le procès verbal au vote.

Première résolution

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

2- PRESENTATION DES COMPTES 2010 ET ARRET DES COMPTES

Suite à la certification des comptes par Jean-Luc BEY, Commissaire aux Comptes dans la société DURAND ET ASSOCIES spécialisée dans le domaine associatif et dont le cabinet est situé 4 bis chemin de la croisière 33550 LE TOURNE, Stéphane Latour Directeur présente ces derniers au bureau.

Il commente le compte de résultat arrêté à 566 950 K€ et souligne que les produits d'exploitation sont en progression par rapport à 2011. Il précise que la progression des dépenses de fonctionnement d'environ 2 000 € ajouté au différentiel de TVA à payer sur l'opération TADI 2010 d'environ 4 000 € explique le résultat net déficitaire de - 5 923 €.

Un débat s'ouvre notamment sur la gestion financière des actions collectives qui sont pour la plupart des opérations événementielles confiées à l'association par les financeurs du Pôle (notamment la Région).

Les échanges autour de la faible marge de trésorerie du Pôle sont nombreux. Il est proposé de fixer au moins deux objectifs, délais et moyens pour palier cette fragilité, à savoir :

- à 3 ans, provisionner les frais de fermeture éventuelle de l'association,
- provisionner 6 mois de fonctionnement.

Le Président indique qu'il tiendra compte de ces demandes pour proposer les budgets des années à venir. Ces propositions seront soumises à l'assemblée générale du 29 septembre 2011.

Le Président demande s'il y a des questions et procède au vote de l'arrêté des comptes 2010.

Deuxième résolution

L'arrêt des comptes 2010 est approuvé à l'unanimité.

Pour alléger la charge de gestion du Pôle (malgré une hausse des produits) Stéphane Latour indique qu'à compter de l'année 2011, jusqu'à 2012, la gestion financière de ces actions collectives pourrait être confiée à l'ADERA : c'est l'Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches auprès des universités, des centres de Recherche et des entreprises d'Aquitaine, qui assure la gestion administrative, comptable et financière au profit de ces entités et/ou de leurs projets.

Le Président demande de procéder au vote pour que la gestion des actions collectives soit confiées à l'ADERA pour la période 2011/2012.

Troisième résolution

La décision est approuvée à l'unanimité.

3- PREPARATION DES ELECTIONS (Bureau et Président) POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président confirme la date de l'Assemblée Générale extraordinaire au 29 septembre 2011 à 14h30, dans un lieu qui reste à choisir sur le campus de Bordeaux.

Le Président Marc Vincent précise que les membres élus au Bureau sont tous rééligibles statutairement. Ils ont été contactés pour leur renouvellement éventuel. Il lit à haute voix la liste des membres candidats à l'élection du futur bureau et indique les changements confirmés à ce jour.

Trois candidats ont démissionné : deux dans le **Collège Entreprises et Industries** il s'agit de Messieurs Christian Castagnet et Philippe Labadie ; un dans le **Collège Recherche et Formation** il s'agit de Monsieur Jean-Claude Pommier.

De nouveaux partenaires ont exprimé leurs candidatures. Celles - ci ont été enregistrées par le Bureau. Les candidats déclarés ou pressentis sont :

- Finsa France Tanguy Massart et Sté SEGEM Hervé Frouin,
- Ecole Supérieure du Bois,
- L'association interprofessionnelle du Massif Central, Macéo (chambre de commerce).

Les organisations nationales pourraient - être associées dans un deuxième temps.

Il précise les candidats aux postes ci-après :

- Vice Président, Pierre MORLIER
- Trésorier, Paul Lesbats
- Secrétaire, Frédéric Staat

Il indique que lui même ne se représentera pas à la Présidence. Stéphane Latour annonce qu'à ce jour Tanguy Massart, Finsa France, a candidaté au poste de Président du Pôle pour la prochaine période.

Quatrième résolution

La liste des candidats du futur bureau qui sera proposée à l'AG pour la période 2011/2013 sera fixée par le Bureau du 6 septembre 2011.

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Dans le cadre de l'élargissement du Pôle, le bureau décide de modifier :

Article 11 : Bureau / composition

Le Bureau pourra décider, pour faciliter l'insertion l'accueil de nouveaux partenaires, d'augmenter le nombre de ses membres dans la limite de 3 (4) pour le collège industriel et de 4 (2) respectivement pour chacun des deux autres collèges.

12 à 14 devient **14 à 18** représentants **Entreprises et Industries** de la filière Forêt-Bois-Papier
6 à 8 devient **8 à 10** représentants des **Institutions et Professions et Recherche / Formation**

Cinquième résolution

L'article ainsi modifié est approuvé par le Bureau et sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

4- STRATEGIE ET PHASE 3 DU POLE XYLOFUTUR

Pierre Morlier, Vice - Président du Pôle, prend la parole pour présenter une synthèse sur l'élargissement du Pôle qu'il a écrite suite aux différentes réunions internes que Xylofutur a organisées, tant avec le Ministère qu'au sein de la gouvernance et des instances de Xylofutur. *Cette synthèse est jointe en annexe au PV.*

Suit une discussion portant sur les devoirs financiers des adhérents (cotisations annuelles, contributions) et sur les difficultés rencontrées par le Pôle à ce niveau.

5- REORGANISATION DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE

Stéphane Latour confirme que suite à la démission de J. François Nothias de son poste de responsable de projet et compte tenu de l'élargissement du Pôle prévu pour 2012, il a été décidé de procéder au recrutement du futur Directeur du Pôle ; il est prévu que ce dernier soit intégré le 1 septembre 2011.

Quatre cabinets de recrutement ont été sélectionnés. C'est le cabinet Gilles HIGOUNENC Recrutement, situé à Floirac qui est proposé, le bureau valide ce choix. Le coût du recrutement est de 7 600 €ht, hors plan média qui sera facturé en plus.

Dans le cadre de l'élargissement du Pôle qui doit intervenir dès début 2012, il est décidé aussi de :

1. **Regrouper les moyens humains** sur un même lieu (Gouvernance et Conseil Scientifique),
2. Résoudre la question des locaux et moyens propres :

Stéphane Latour indique que Martine Cosson s'installera dans les locaux de Xylofutur suite au départ de J. François Nothias et avant l'arrivée du Directeur, notamment pour venir renforcer le déficit de moyens humains pendant la période à venir. Il précise aussi que des propositions de locaux sont émises pour accueillir le Pôle par l'INRA de Pierroton et par l'ENITAB de Talence. Un déménagement serait possible d'ici la fin 2011 ou début 2012.

3. Favoriser les détachements au Pôle de personnel comme c'est déjà le cas pour CRPF et ESB. La CCIR, MACEO (Massif Central) et Nvl agence 2ADI sont d'ores et déjà contactés notamment pour la gestion des projets.

6- PROJETS en COURS (Cobra, ROKFor, Aber)

Jean-François Nothias prend la parole pour présenter cette partie et fait un point d'avancement sur les projets Cobra et Rokfor. Le financement de l'animation du programme Aber est en cours de finalisation. La mission pré-Aber confiée à Nobatek/FCBA doit déboucher sur l'appel à manifestation d'intérêt avant l'été permettant de détecter les bâtiments démonstrateurs.

Lancé en Juin 2010, le label Entreprise Innovante des Pôles (EIP) est une coopération inter-pôles de compétitivité qui a pour objectif de faciliter la levée de fonds auprès d'investisseurs pour les TPE/MPE innovantes des pôles. Le label EIP permet d'accroître la visibilité des entreprises pour renforcer leurs fonds propres et financer en particulier la commercialisation des produits innovants issus de projets R&D labellisés. Les pôles de compétitivité Fibres ou Agrimip ont déjà signé cette charte. L'animation de cette coopération a été confiée à Polinvest qui accompagne les pôles. Marc Vincent propose de signer cette charte, qui est un préalable à l'étude et la mise en place du label EIP au sein du pôle, et obtient l'accord du bureau du pôle.

7- COMMUNICATION

Stéphane Latour confirme que le Pôle occupera un stand de 100 m² au salon Vivons Bois.

Annick Larrieu-Manan indique qu'une réunion pour élaborer le programme de la journée Rencontres professionnelles du 3 novembre se tiendra le 12 mai 2011.

Les Trophées de l'Innovation et de la collaboration technologique sont reconduits en 2011.

QUESTIONS DIVERSES

1. **INEF 4** : Frédéric STAAT donne les informations sur la situation du projet.
2. **Bordeaux Euratlantique** : sollicite le Pôle pour la signature d'un protocole de partenariat avec le groupe Pichet, EDF et le FCBA. Ceci concerne un projet de R+5 (5 000 m²) en Pin Maritime sur la ZAC Saint Jean Belcier.
3. **Evento 2011** sollicitera INNOVAPIN et vraisemblablement quelques entreprises du Pôle.
4. **CCRRDT** : J. François Nothias était le titulaire représentant le Pôle et Pierre Morlier son suppléant. En raison de son départ il faudra désigner un nouveau titulaire au prochain bureau.
5. **Salon Interfibre** du 6/8 sept 2011 à Bordeaux: Xylofutur est partenaire de cette manifestation.

L'Ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 13h00.